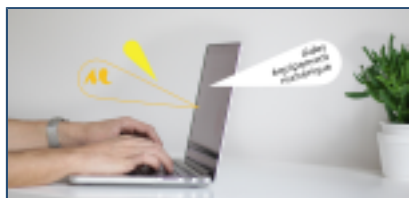


Prêt d'ordinateurs aux étudiant-es primo-entrants en difficulté financière

Du 13 septembre 2022 au 29 juin 2023



Grâce à une aide la Région Nouvelle-Aquitaine, l'université propose un prêt d'ordinateur aux étudiant-es primo-entrants (prioritairement en L1) qui rencontrent des difficultés financières.

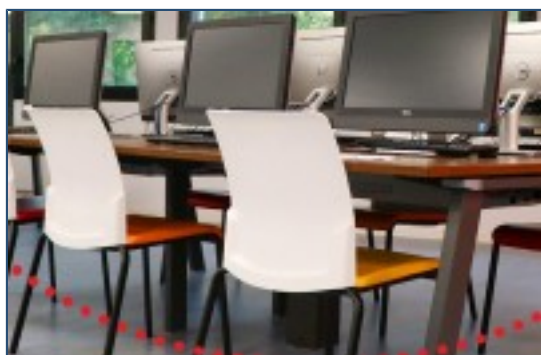
[Déposez votre demande de prêt d'ordinateur via ce formulaire](#)

Lors du retrait de l'ordinateur à l'espace numérique, vous signez une **convention de prêt**. Le prêt est valable jusqu'à la fin de l'année universitaire et peut être renouvelé si vous poursuivez vos études au sein de l'Université Bordeaux Montaigne. Vous devrez alors signer une nouvelle convention. Le prêt d'ordinateurs est effectué dans la limite des stocks disponibles.

Autre dispositif

Une aide financière à l'achat d'un ordinateur peut aussi être accordée dans le cadre du [dispositif d'aide sociale](#).

L'espace numérique



L'espace numérique est également ouvert tous les jours de 8h à 20h au 1^{er} étage du bâtiment K. Vous y trouverez 58 postes, pour travailler ou pour de la navigation libre, des salles collaboratives et du prêt de matériel.

[Découvrir l'espace numérique](#)